



Projet associatif 2010-2012

- Fédérer les énergies des acteurs de l'association
- Avoir un fil directeur, donner un sens à ses actions
- Convaincre ses partenaires.

***Toutes les décisions et toutes les actions
au sein de la MJC de la Fillière doivent
être en accord avec
ce projet associatif.***



Projet associatif 2010-2012

Faire reconnaître le caractère intercommunal de la MJC par la Communauté du Pays de Filière dans le respect des associations locales

En l'absence de reconnaissance, définir le territoire d'intervention de la MJC

Installation de points contact dans les communes de la CCPF qui le souhaitent

Valoriser le travail des animateurs bénévoles

Définir un thème commun pour la fête annuelle de la MJC

Présentation de toutes les activités lors de la fête de la MJC

Élaboration d'une charte du bon usage d'Internet

Informers les adhérents et non adhérents par les annonces parues dans l'APF

Améliorer la communication avec les communes et la CCPF via les journaux municipaux



Projet associatif 2010-2012

Réfléchir à la place donnée aux jeunes dans le fonctionnement de l'association et à des procédures permettant de les intégrer dans ce fonctionnement

Rapprocher les lieux d'animation des lieux fréquentés par les jeunes en utilisant des moyens de communication, d'accueil et d'animation adéquats

Projet commun avec les différents secteurs de la MJC (enfants, jeunes, musique, sports, etc...)

Mettre en place un projet pédagogique pour les activités musicales

Un animateur à 50 % pour différentes actions si prise en charge du salaire par la CCPF et la CAF (CEJ)

Actions communes avec les accueils de loisirs présents sur le territoire de la CCPF

Développer une offre d'activité pour les 0-3 ans

Développer la ludothèque de la MJC et proposer le développement de cet outil au niveau intercommunal